782 Liaison des vedettes de subdivision - Subdivision chronologique (R)

Premier indicateur

Non défini

- ⍽ Non défini

Second indicateur

Thésaurus

- 0 Vedettes-matière de la Library of Congress (LCSH)
- 1 Vedettes-matière de la Library of Congress pour la littérature jeunesse (CYAC)
- 2 Vedettes-matière de la National Library of Medicine (MeSH)
- 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la National Agricultural Library (NAL)
- 4 Source non précisée
- 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
- 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
- 7 Source indiquée dans la sous-zone ǂ2

Codes de sous-zones

- ǂi Information sur la relation (R)
- ǂv Subdivision de forme (R)
- ǂw Sous-zone de contrôle (NR)
  - /0 Affichage de la liaison
  - /1 Complexité de remplacement
- ǂx Subdivision générale (R)
- ǂy Subdivision chronologique (R)
- ǂz Subdivision géographique (R)
- ǂ0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
- ǂ1 URI de l'objet du monde réel (R)
- ǂ2 Source de la vedette ou du terme (NR)
- ǂ4 Relation (R)
- ǂ5 Institution à laquelle s'applique la zone (R)
- ǂ6 Liaison (NR)
- ǂ7 Provenance des données (R)
- ǂ8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme un terme de subdivision chronologique équivalent au nom commun dans la zone 150 ou à la subdivision chronologique dans la zone 182 de la même notice. Elle sert à relier, à l'intérieur d'un système, des vedettes de thésaurus ou fichiers d'autorité différents.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La plupart des désignateurs de contenu définis pour la zone 782 sont les mêmes que ceux qui sont définis pour les zones 182 (Vedette - Subdivision chronologique), 482 (Rappel de renvoi « voir » - Subdivision chronologique) et 582 (Rappel de renvoi « voir aussi » - Subdivision chronologique). La section *X82 Subdivisions chronologiques - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices, une description et des conventions d'entrée des données pour les désignateurs de contenu communs à ces zones.

La section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices pour l'application du second indicateur, des sous-zones ǂi (Information sur la relation), ǂw (Sous-zone de contrôle), ǂ2 (Source de la vedette ou du terme) et ǂ4 (Relation) dans la zone 782.

■ EXEMPLE

Forme équivalente de nom commun utilisée comme subdivision; pas de notice de subdivision distincte :

008/09 a *[notice de vedette établie]*
008/11 a *[code indiquant les LCSH]*
150 ␢␢‡aTwentieth century
782 ␢0‡wa‡y20th century